

Le personnel du nettoyage ferroviaire doit être intégré à la SNCF.

La mise en sous traitance des activités de nettoyage à la SNCF n'a été bénéfique pour personne. En tout cas pas pour les usagers du service public qui circulent dans des trains souvent sales et voient les infrastructures ferroviaires souvent dans un état déplorable.

**25 novembre :
manifestation nationale unitaire
des travailleurs/ses du rail**

Les salariés des entreprises de sous-traitance subissent constamment la loi des passations de marchés toujours plus bas, des patrons crapuleux qui exploitent le personnel, souvent immigré.

La direction SNCF responsable : l'externalisation par la SNCF des activités de nettoyages l'oblige à entrer dans le système des appels d'offres. Cela lui permet de concéder ses marchés au moindre coût sans porter la responsabilité directe de l'exploitation moyenâgeuse des travailleurs/ses du nettoyage. Ainsi, **la SNCF dépense 5 fois moins cher pour la propreté que d'autres entreprises ferroviaires en Europe et dans le monde.**

Choisie par la SNCF pour leurs propositions financières qui, dans bien des cas, ne couvrent pas le minimum nécessaire pour payer les salariés, les entreprises réduisent les coûts d'exploitation en licenciant du personnel, en réduisant le matériel, en ne respectant pas le code du travail....la liste n'est pas exhaustive !

A cause de l'absence de formation, y compris aux risques ferroviaires, les accidents du travail se multiplient. Les maladies professionnelles dues à l'utilisation sans protection d'éther de glycol pour enlever les tags augmentent et des

décès par électrocution sont à déplorer comme dernièrement à la gare Magenta du RER E.

Interrogée par notre syndicat, la direction SNCF renvoie systématiquement la responsabilité sur les patrons des entreprises de sous-traitance. Quelquefois, la direction les vire quand ça va trop loin. Rapidement, ils réintègrent la SNCF sur d'autres chantiers. **Les Challancin, USP, Abilis, Onet, Penaille ..., esclavagistes des temps modernes, compagnons de route de la direction SNCF sont toujours de retour !**



La lutte pour l'intégration du personnel du nettoyage au sein de la SNCF est indispensable. Elle passe par :

- L'unité des salariés du secteur que le patronat tente de diviser en inventant des conflits inter-ethniques.
- L'unité syndicale.
- L'inscription du personnel du nettoyage dans des actions légitimes visant la SNCF.

La participation massive des agents du nettoyage à cette manifestation exprimera leur volonté d'être cheminots !

Cette lutte pour l'intégration à la SNCF repose aussi sur le fait que la sous-traitance est un non sens, y compris économique.

Il nous faut :

- Obliger la direction SNCF à appliquer la législation sur la sous traitance. Ce qu'elle aura du mal à faire.
- Obliger la direction SNCF à faire apparaître dans les contrats de marché passés avec les donneurs d'ordre puis à faire respecter une clause sociale. Celle-ci obligerait les entreprises de nettoyage à respecter les conventions collectives, les conditions de travail, le paiement des salaires, le droit syndical, etc... **SUD à réussi à l'imposer suite à un conflit d'un an dans le groupe ACCOR. Aujourd'hui, ACCOR annonce qu'il souhaite embaucher directement son personnel de nettoyage et ne plus sous-traiter.**
- Obliger la direction SNCF à mettre en place une commission paritaire qui donnerait un avis favorable ou défavorable à la commission des marchés et dénoncerait le dumping social **condamné par Louis Gallois dans sa charte de service publique.**
- Obliger la direction SNCF à imposer à ses sous traitants des effectifs nécessaires sur chaque chantier, l'interdiction de l'emploi des intérimaires, l'interdiction de l'emploi de CDD, des **formations pour tous les agents de propreté sur les risques ferroviaires.**
- Obliger la direction SNCF au respect des plans de prévention, aux règles du contrat de marché, de la législation du travail, des conventions collectives. Dans le cas contraire, la SNCF prononcera l'exclusion au postulat de tout appel d'offre SNCF pour les entreprises fautives.
- Obliger la SNCF à imposer à ses sous-traitants, l'attribution à chaque salarié, dès son embauche, d'un manuel écrit dans sa langue maternelle, qui reprend l'ensemble des mesures de sécurité à appliquer, la dotation de gants de qualité pour éviter les piqûres avec des seringues usagées, l'attribution de chaussures de sécurité et le respect des obligations en matière de médecine du travail.

Le 25 novembre, vous aussi, agents de propreté, cheminots sans statut, vous avez des choses à dire !

***Rejoignez le cortège SUD Rail
Paris Place de la Bastille à 11H***